



Bulletin Municipal

Juillet 2023



Neufchâtel, mon village

Chères Neufchâtelloises, Chers Neufchâtellois,

Le premier semestre 2023 est terminé et avec lui l'année scolaire qui était la dernière de Monsieur JARRY après 15 années auprès de nos enfants. Nous lui souhaitons réussite et épanouissement dans ses nouveaux projets.

Ce début d'année a été consacré à divers travaux de voirie sur la commune dont certains ne sont toujours pas terminés comme la VC 2 qui longe les Étangs de Guibert et la VC 402 allant de la route de l'Abbaye au Parc Brulé. Ceux-ci devraient être terminés dans le courant de l'été.

En revanche les voiries du chemin des baillées, de la rue Ruel et de la Bretèche ainsi que le carrefour sont refaits. De plus les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques des rues Ruel et Morin sont achevés ainsi que la pose d'éclairage publique.

Début juin, pour la construction de la nouvelle école nous avons sélectionné 3 cabinets d'architectes qui nous proposeront 3 projets pour le 12 septembre prochain. Le lauréat sera connu le 9 octobre. Une présentation sera faite en Conseil Municipal, les habitants et les parents d'élèves y seront conviés.

Dans un autre domaine le 3^{ème} Grand Prix cycliste de Neufchâtel (nouveau circuit avec le Belvédère de Perseigne) s'est déroulé le 20 mai dernier avec succès comme le vide-greniers du Musée du Sabot le 4 juin. Le 17 juin s'est tenue la fête de la musique qui, si j'en crois les retours, a été appréciée par les participants. Enfin l'Association des Parents d'Élèves a pu organiser la kermesse de l'école le 23 juin au soir.

Enfin une cérémonie aura lieu le 14 juillet au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur à la salle Saint Joseph au parc des buis derrière la Mairie.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

Amicalement,

Jean-Denis GUIBERT, votre Maire,
et l'ensemble du Conseil Municipal

VIE MUNICIPALE - L'ACTUALITÉ

MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL :

Lors de sa séance du 30 mars dernier, sur la demande de Madame Isabelle GERVAIS, le Conseil Municipal a modifié le tableau des élus de la façon suivante :

Maire :
Jean-Denis GUIBERT

1^{er} Adjoint :
Jean-Paul LEFEVRE

2^{ème} Adjointe :
Amélie LECELLIER

3^{ème} Adjoint :
André GRIMAUULT

4^{ème} Adjointe :
Claudie MOULARD

Conseillers Municipaux :

Béatrice LECONTE - Michèle LE LAIN - Sébastien FAVEY - Tony LEFEBVRE - Emmanuel FOUSSARD - Isabelle GERVAIS - Jérôme LEBLANC - Anaïs RAMAGE - Grégory HUGUET

INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2023

Les inscriptions à l'école pour les enfants nés en 2020 ont commencé pour une rentrée en septembre en classe de Petite Section.

En ce qui concerne l'accueil des enfants nés en 2021 (TPS), il vous est demandé de passer vous renseigner auprès du directeur avant de procéder à l'inscription en Mairie. En effet, cette rencontre permettra de définir au mieux le projet d'accueil pour l'enfant sous réserve de places disponibles en fonction du nombre d'enfants inscrits en Petite Section (nés en 2020). Les places en TPS sont réservées en priorité aux enfants nés en janvier, février et mars 2021. Vous pouvez prendre un rendez-vous au 09 71 72 61 09, au bureau de direction.

Vous pouvez aussi envoyer un mail à : ce.0720253j@ac-nantes.fr.

Documents à fournir par la famille :

- Livret de famille,
- Carnet de vaccination à jour au moment de l'inscription,
- Certificat de radiation pour un élève inscrit dans une autre école en 2022/2023,
- Certificats de domiciliation et d'inscription à demander en Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois ou de Saint-Rémy-du-Val.

Attention, veuillez inscrire votre (vos) enfant(s) en Mairie avant de passer à l'école. Une assurance scolaire (individuelle accidents et responsabilité civile) vous sera demandée en septembre.

En vous remerciant à l'avance.

Sébastien JARRY, Directeur du RPI de la Bienne.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
2023-2024



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024 :

Du 18 janvier au 17 février 2024 se déroulera le recensement de la population. Pour ce faire des agents recenseurs seront recrutés qui auront pour mission de vous accompagner afin de compléter le questionnaire de recensement soit en ligne ou soit en format papier. Vous recevrez d'ici là, toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement du recensement communal.

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.



VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ 2023

Pour la première fois depuis notre élection soit presque 3 ans, nous avons pu organiser les vœux de la municipalité, un moment important pour nous comme pour vous. En effet, cela permet de faire le point sur les actions menées durant l'année précédente mais aussi les projets de l'année en cours.

Durant cette cérémonie, Monsieur Frédéric BEAUCHEF (Maire de Mamers et président de la communauté de communes) et Madame Sandrine PLESSIX (Adjointe au Maire de Mamers et vice-présidente communautaire) ont annoncé l'arrivée prochaine d'un nouveau médecin Madame Anna BOJTE qui a pris ses fonctions au mois de février.

Avant de partager le traditionnel verre de l'amitié, le tirage au sort de la tombola communal a été effectué.



PÂQUES COMMUNALES 2022

Le dimanche 23 avril malgré un temps capricieux, rendez-vous était donné aux enfants de la commune pour la traditionnelle chasse aux œufs au Parc des Buis.



Cette année, les membres de la commission "Fêtes et Cérémonies", chargés de la préparation de cet évènement, ont, dans un premier temps, missionnés les enfants afin qu'ils résolvent une énigme qui leur permettait de trouver un mot de passe. Ce code trouvé, l'épreuve de la recherche de l'œuf en or pouvait commencer.

À ce petit jeu-là, Gwénéolé et Léandre ont été les plus forts et ont chacun trouvé l'œuf en or de leur catégorie d'âge. Tous les enfants présents ont pu repartir avec son chocolat provenant de nos boulangers que nous remercions chaleureusement.



Les deux heureux vainqueurs entourés de leurs parents et Jean-Denis GUIBERT, Maire.

LES COMMÉMORATIONS SUR LA COMMUNE

Plusieurs commémorations se sont tenues sur la commune en ce début d'année aussi bien pour commémorations nationales ou communales.

En effet le dimanche 19 mars, à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, un hommage a été rendu au monument aux morts.

Puis le 25 mars, un hommage a été rendu aux pilotes d'hélicoptère mort en forêt de Perseigne. Il y a 60 ans, le 25 mars 1963 vers 16h30, quatre hélicoptères H34 du Détachement Permanent d'Hélicoptères 4/23 venant de Villacoublay et se rendant à des manœuvres dans le Morbihan, survolent la forêt de Perseigne près de Neufchâtel-en-Saosnois. Pris dans une épaisse couche de brouillard, l'appareil leader perd le contact avec le sol et s'écrase avec son équipage. Les lieutenants VARLOT et GEORGES ainsi que l'adjutant LAPERTOT y trouveront la mort. Un seul rescapé, l'adjutant-chef Yves DOUARIN a sauté hors du cargo et après une chute de trente mètres s'en sort grièvement blessé. L'hommage a eu lieu au cimetière de Neufchâtel, et vous l'avez peut-être vu ou entendu, un Puma de l'armée de terre a survolé la commune à 11h.



Enfin, le 8 mai pour célébrer la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, les Neufchâtelloises et Neufchâtellois se sont réunis au monument aux morts pour ne pas oublier les atrocités qui ont eu lieu durant ces 6 années de guerre.



GRAND PRIX DE NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS 2023

Pour la troisième édition du grand prix de Neufchâtel-en-Saosnois, qui s'est déroulé le samedi 20 mai, les coureurs ont emprunté un circuit remanié par rapport aux éditions précédentes. Autre changement, seule la course élite de l'après-midi a été conservée.

Cette année encore, le peloton était composé des meilleurs coureurs amateurs mais aussi de coureurs professionnels.

Après avoir notamment grimpé plusieurs fois le Belvédère de Perseigne, le grand gagnant est Alexis GOUGEARD qui a devancé de peu le coureur belge Mathys LOUKA. Félicitations à eux et à tous les participants.



Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement l'Union Cycliste Mamers Neufchâtel pour leur professionnalisme dans l'organisation de cette belle après-midi sportive.



FÊTE DE LA MUSIQUE 2023

À l'approche de l'été, rendez-vous était donné le 17 juin pour passer un moment convivial et musical tous ensemble.

Au programme de cette belle soirée, le groupe Alter Ego et DJ Coco qui avaient la délicate mission d'ambiancer les lieux jusqu'à tard dans la nuit.

Pour la seconde année consécutive, cette manifestation a été préparée en collaboration avec l'association Balade moto Alençonnaise qui a notamment tenu le coin "buvette et restauration". Nous les remercions chaleureusement.



La place de l'église a encore une année de plus vibré au son de la musique !

EN BREF...

- Lors de la séance du 31 mars 2022, le Conseil Municipal a maintenu les mêmes taux d'imposition que l'année dernière soit 39,06 % pour le foncier bâti et 33,48 % pour le foncier non bâti.
- Depuis février 2023, le cabinet médical de Neufchâtel a accueilli une nouvelle médecin, Madame Anna BOJTE. La maison médicale compte donc 3 médecins généralistes.
- À la suite des travaux d'enfouissement de réseaux, 12 lampadaires ont été changés rue Désirée Ruel et la Bretèche pour un montant de 20 836,80 €.
- Achat d'une balayeuse de voirie pour les services techniques pour un coût de 3 853,20 €.
- Une dalle de béton a été coulée dans les garages situés entre la Mairie et la Maison du Sabot pour une somme de 5 995,55 €.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune de Neufchâtel-en-Saosnois vous aide à financer les voyages scolaires de vos enfants. En effet, vous pouvez prétendre à une participation communale de 50 € (sans condition de ressources) si vous en faites la demande. Vous devez donc déposer en Mairie comme justificatif une attestation de participation de l'établissement scolaire et un RIB.

Pour votre information, le budget et l'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal sont consultables en Mairie sur demande.

ÉTAT CIVIL (janvier 2023 - juin 2023)

Depuis l'application de la réglementation relative à la protection des données personnelles, la commune est tenue d'obtenir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements d'état civil (naissances, décès, pacs ou mariages) sur ce bulletin municipal. C'est pourquoi, seules les personnes ayant donné leur accord apparaîtront ci-dessous.

Ils sont nés : 7 naissances au total

Emma CHÂLON, le 07/01/2023 à Alençon

Lou BLUTEAU, le 01/02/2023 à Alençon

Aloïs DROUET, le 28/03/2023 à Alençon

Léo DESMOULINS, le 30/04/2023 à Alençon

Sohanne TAVERNE, le 17/06/2023 à Alençon



Ils se sont mariés ou pacsés : 1 mariage et 0 pacs au total

Le 20/05/2023, Stéphanie THÉROU et Damien ROUGEUL



Ils nous ont quittés : 6 décès au total

Le 13/03/2023, Christelle MARRE, à l'âge de 49 ans

VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont invitées à déposer au secrétariat de la Mairie ou à l'adresse mail suivante (secretariat@mairieneufchatel72.fr), les articles qu'elles souhaitent faire paraître dans le bulletin municipal (à déposer avant le 15 décembre pour la prochaine parution de janvier). Vous trouverez ci-dessous les articles que nous ont faits parvenir les présidents d'associations de Neufchâtel-en-Saosnois. Nous rappelons que le bulletin municipal se veut notamment le reflet des manifestations festives de la commune.

ASSOCIATION LA MAISON DU SABOT ET DES MÉTIERS D'ANTAN

Ce dimanche 4 juin, nous n'avions pas les deux pieds dans le même sabot !



Nous avons accueilli 57 exposants. Il faisait beau, tout le monde était à son poste : buvette, crêpes et placement des exposants. Notre écomusée était ouvert, de nombreux visiteurs ont pu découvrir l'histoire de notre patrimoine local. Certains d'entre eux reviendront pour une visite plus approfondie.

Une nouveauté cette année : Michèle Le Lain avec une petite charrette a parcouru les rues du village proposant aux exposants, tôt le matin, un café ou un chocolat chaud pour 1€ et des viennoiseries de notre boulangerie. Cette petite attention fut très appréciée.

Nous tenons à remercier Raymond, notre boucher, pour avoir assuré la restauration.

Merci à tous les membres de l'association présents ce jour-là et à mesdames Annick Guy, Arlette Goyer et Mme Burçon, bénévoles.

Je remercie également la Mairie et le Comité des fêtes pour les prêts de locaux et de matériel.

La Maison du Sabot :

Présidente : Claudie Moulard.

Vice-présidents : Tony Lefèbvre et René Moreau.

Trésorier : Pascal Gasnier. Trésorière adjointe Michelle Palie.

Secrétaire : Michèle Le Lain. Secrétaire adjointe : Marie-Jo Piel.

Horaires d'ouverture :

Les dimanches et jours fériés de juin à septembre 15h à 18h.

En dehors des heures d'ouverture, visite sur réservation au : 06 44 05 31 88 et c'est gratuit...

Site internet : lamaisondusabot.jimdofree.com

N'hésitez pas à venir découvrir l'histoire des sabotiers de votre charmant petit village.



COMITÉ DES FÊTES



3 Place Maxime Boisseau
72600 Neufchâtel en Saosnois

Animation 2023

11 février Loto St Valentin

8 et 9 mars Belote à la mêlée et manille au 17 et Belote par équipe

1^{er} avril repas karaoké avec musiciens

13 juillet Retraite aux flambeaux et soirée dansante

30 juillet vide grenier et galoche

5 août loto d'été

15 octobre loto d'automne

9 novembre belote et manille

Samedi 11 février 2023 Loto Saint Valentin

Salle complète

Tous les participants sont gagnants

Une rose à toutes les femmes et un stylo à tous les hommes

2600€ de lots dont deux repas Les Etangs de Guibert

Jeudi 9 mars 2023 Belote à la mêlée et Manille au 17 14h00

Engagement 7€ concours individuel un lot à chaque participant

10 premiers lots rôtis de porc et un lot de viande à chaque joueur

56 joueurs Belote 12 joueurs à la Manille 68 joueurs

Vendredi 10 mars 2023 20h30 Belote en équipe

Engagement par joueur 7,00€, 1^{er} prix 80€, 60€, 50€, 40€, etc.

Un lot à chaque joueur

42 équipes soit 84 joueurs

Samedi 1^{er} avril 2023

Soirée moules frites

Avec musiciens Karaoké et soirée dansante année 80 à 'aujourd'hui

Restauration Boucherie Epicerie Raymond Fromentin

Boulangerie Deschamps Neufchâtel

Merci à toutes et à tous beaucoup de travail

Prochainement

Jeudi 13 juillet 2023 retraite aux Flambeaux

Soirée à la salle polyvalente

21h30 départ du haut du bourg, Guillaume III Talvas descente du bourg avec les enfants accompagnés vers la salle polyvalente avec la Fanfare des Pompiers d'Ancinnes.

Suivit d'une animation DJ, salle polyvalente, (Fête Populaire) (Merci à la Mairie)

Dimanche 30 juillet 2023 vide grenier et Jeu de galoche

Terrain municipal emplacement gratuit pour les exposants 7h00

120 exposants sur le terrain communal

Buvette et restauration sur le terrain communal

Samedi 5 août 2023 Loto d'été

Salle polyvalente 20h00

Restauration dehors organisé par Jean Pierre, Daniel, Sébastien, Ginette, Jean Louis, René

Intérieur salle Marcel, Marie Claude, JY, Mariejo, Sébastien, Ginette,

Loto Dimanche 15 Octobre 2023 à 14h00

Jeux avec consolations 2500€ de lots

Belote Jeudi 9 novembre 2023

Anniversaire à notre vice-Président Marcel CHOLET

Membre depuis 1997 80 ans et en pleine forme vous le voyez tous les jours dans le bourg de notre commune



Jean Yves Porte

2023

	<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Commune</u>
Monsieur	PORTE Jean-Yves	Président	72600 Neufchâtel-en-Saosnois
Monsieur	PLUMAIL Daniel	Vice-Président	72600 Neufchâtel-en-Saosnois
Monsieur	CHOLET Marcel	Vice-Président	72600 Neufchâtel-en-Saosnois
Madame	PIEL Marie Jo	Secrétaire	72600 Neufchâtel-en-Saosnois
Monsieur	PLUMAIL Sébastien	Secrétaire-adjoint	72600 Neufchâtel-en-Saosnois
Monsieur	GASNIER Pascal	Trésorier	72600 Mamers
Monsieur	BOTHEREAU Joël	Trésorier-adjoint	72600 Neufchâtel-en-Saosnois
Monsieur	CORBION Jean Pierre	Membre	72600 Neufchâtel-en-Saosnois
Madame	DUBOST Marie Claude	Membre	72600 Neufchâtel-en-Saosnois
Madame	GUY Annick	Membre	72600 Neufchâtel-en-Saosnois
Madame	PALIE Michelle	Membre	72600 Neufchâtel-en-Saosnois
Madame	PINEL Brigitte	Membre	72600 Neufchâtel-en-Saosnois



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Activités réservées aux adhérents

- Vannerie, cartes, triominos (deux jeudis par mois), jeu culturel avec classement départemental, questions pour un après-midi, barbecue, repas de Noël

Comme chaque année le club prend ses vacances en juillet et août, réouverture le jeudi 31 août 2023.

Marche Nordique : Venez nous rejoindre tous les mardis matin.

Nous partons chaque mardi d'endroits différents (Blanche feuille, les Trois ponts de Neufchâtel-en-Saosnois, le camping de la Fresnaye-sur-Chédouet, Le Belvédère de Villaines-la-Carelle).

Activités ouvertes à tous :

Thé dansant, concours de belote

Suite à notre assemblée Générale du 9 février 2023 :

Composition du bureau :

- Présidente : Mme GUY Annick
- Vice-président : M. LOINARD Jean-Claude
- Trésorière : Mme MOREAU Marylène
- Trésorière Adjointe : Mme JARRY Josiane
- Secrétaire : Mme LACROIX Marie-Line
- Secrétaire Adjointe : Mme TUDOCE Nicole

Membres :

Mme MOULARD Claudie, Mme PIEL Marie-Jo, M. AUBRY Jean-Louis,
Mme FERNANDEZ Annick et M. CHOLLET Marcel

Activités passées :

- * Le jeudi 9 février : Assemblée générale
- * Le mardi 11 avril ; Questions pour un après-midi
- * Le jeudi 13 avril : Thé dansant
- * Le jeudi 6 juillet : Barbecue

Projets :

- * Le mercredi 2 août : Une journée à la ferme de la Michaudière à Juvigny-sous-Andaine (61)
- * Le mardi 12 septembre : questions pour un après-midi
- * Le jeudi 28 septembre : Concours de belote et 17
- * Le jeudi 19 octobre : Thé dansant animé par Royal Musette
- * Le jeudi 14 décembre : repas de Noël

Vous pouvez joindre Madame Annick GUY pour de plus amples renseignements au 06 47 84 90 83

Nous vous souhaitons à tous un bel été.

La Présidente Annick GUY

ASSOCIATION DU JUMELAGE NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS - KOLITZHEIM - SAINT-RÉMY-DU-VAL :

Visite sarthoise en Franconie

Après la COVID, nous croyions que le jumelage qui lie nos 3 communes était moribond. Que nenni ! Après de grosses difficultés, au point de vouloir renoncer, à trouver un voyageur après plusieurs désistements. Nous voilà ce vendredi veille de la Pentecôte partis vers la Bavière, fort d'une grosse équipe de nouveaux avec un bataillon de jeunes.

Arrivée Kolitzheim; surprise beaucoup de nouveaux et de jeunes. TILT. Fusion inévitable et totale. Séjour intense comme nous n'en n'avions eu depuis longtemps.

Tous les mêmes commentaires : super, chaleureux, on a pris nos contacts et prêt à les recevoir chez nous.

Inutile de vous dire que le moment du départ au bus était prévu d'une demi-heure et a duré une heure avec de chaudes et sincères larmes de part et d'autre, avec la promesse bien sûr de se revoir bientôt pour fêter donc cinquante ans d'amitié.

Amicalement,
Jean Fernandez.



Le cadeau a été réalisé par un maître verrier de Poncé-sur-le-Loir. Romain MARTIN a participé à cette œuvre. Signalons que Romain a été élu en 2022 meilleur apprenti de France.



Signature du livre d'or par les représentants des 3 communes. De gauche à droite : Horst HERBERT Maire de Kolitzheim, Gilbert LAVAISSIERE, représentant du jumelage de Saint-Rémy, Gottlieb RAPPERT responsable du jumelage de Kolitzheim, Robert FELDNER initiateur du jumelage, Jean-Denis GUIBERT Maire de Neufchâtel, Philippe HELIE DE LA HARIE qui représentait Mme Fabienne MÉNAGER absente et au premier rang Jean FERNANDEZ, représentant du jumelage de Neufchâtel

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI DE LA BIENNE



L'Association des Parents d'élèves tenait à remercier les parents ayant participé aux différentes actions réalisées cette année :

- Carnaval
- Tombola Pizzas

Nous avons clôturé l'année en réunissant parents et enfants pour un moment festif et ludique.

Les bénéfices des différentes actions et manifestations permettent de financer des investissements et une partie de certaines sorties pour les différentes classes et la garderie.

Pour pouvoir organiser de nouveaux évènements nous sollicitons les parents bénévoles à venir rejoindre notre équipe et apporter de nouvelles idées.

(pour nous joindre par mail : apedurpidelabienne@gmail.com - facebook : APE du RPI de la Bienne)

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances.

L'Équipe de l'APE



BIBLIOTHÈQUE NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS



La bibliothèque de Neufchâtel-en-Saosnois est ouverte au public les lundis et jeudis de 16h30 à 18h30.

Vous pouvez également faire vos réservations sur le site :

www.mediatheque-lelien.mainesaosnois.fr

Nous vous rappelons que la bibliothèque sera fermée du 30 juillet au 3 septembre 2023 inclus, reprise le lundi 4 septembre 2023.

Nous recevons chaque jeudi en alternance les enfants de l'école de la commune

Nous affichons régulièrement des informations sur les manifestations de la communauté de communes sur le panneau d'affichage au niveau de la bibliothèque située 6 rue Creuse.

Tél 09 72 47 68 06

Email : bibliothequeneufchatel@outlook.fr

Bonnes vacances à toutes et à tous

L'équipe de la bibliothèque

ASSOCIATION JOSEPH ROUSSEL POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE

Chers amis et adhérents,

L'association en ce début d'année est un peu en somnolence.

La représentation théâtrale de mars était en deçà de nos espérances.

Le concert gospel reporté depuis la pandémie a été à notre grand regret annulé. Nous avons versé des arrhes pour pouvoir le maintenir. Hélas l'association qui dirige le chœur nous a annoncé un supplément de deux cents euros. Impossible pour nous. Augmenter les entrées ou rallonger l'église.

Nous n'avons pas participé au vide grenier organisé par la Maison du sabot. Nous espérons faire celui du comité des fêtes en juillet.

Le dimanche 11 juin nous organisons un concert Jazz Manouche en collaboration avec l'association les veillées à l'ancienne, super concert instrumental.

Si vous avez à donner du petit mobilier ou objet en état, faites-nous signe. Nous pouvons passer chez vous pour les enlever.

Un grand merci à nos généreux donateurs qui nous encouragent depuis le début.

Un très bel été et portez-vous bien.

Cordialement,
Jean Fernandez.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des prochains événements à Neufchâtel-en-Saosnois pour la période juillet 2023 à janvier 2024 avec les dates que les associations ont bien voulu nous faire parvenir.

Juillet 2023

Jeu	13 juillet	Retraite aux Flambeaux et bal populaire	Comité des fêtes
Ven	14 juillet	Dépôt de gerbe au monument aux morts	Mairie
Dim	30 juillet	Vide grenier et Jeu de galoche	Comité des fêtes

Août 2023

Mer	2 août	Une journée à la ferme de la Michaudière à Juvigny-sous-Andaine (61)	Génération
Sam	5 août	Loto d'été	Comité des fêtes

Septembre 2023

Mardi	12 septembre	Questions pour un après-midi	Génération
Jeu	28 septembre	Concours de belote et 17	Génération

Octobre 2023

Dim	15 octobre	Loto	Comité des fêtes
Jeu	19 octobre	Thé dansant animé par Royal Musette	Génération

Novembre 2023

Jeudi 9 novembre	Belote	Comité des fêtes
Samedi 11 novembre	Commémoration de l'armistice 1918	Mairie
Samedi 11 novembre	Repas des cheveux blancs	Mairie
Décembre 2023		
Dimanche 10 décembre	Noël communal	Mairie
Jeudi 14 décembre	Repas de Noël	Génération Mouvement
Janvier 2024		
Date à déterminer	Vœux de la municipalité	Mairie

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

JEUNES DE 16 ANS - JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours précédant la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). Si vous connaissez des difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau du centre de service national d'Angers (csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr ou 09 70 84 51 51) afin de fixer une nouvelle date.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant été recensé en la commune. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire. N'hésitez pas à venir en Mairie pour vous inscrire, en fournissant les documents suivants :

- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en Mairie).

Cette démarche peut être réalisée en ligne sur le site service-public.fr.



**S'inscrire sur
les listes électorales**

COMMISSION EXTRA-COMMUNALE ACTION SOCIALE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commission extra-municipale Action Sociale remplace le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ses missions n'ont pas changé :

- prévention et aide en faveur des personnes fragilisées (aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux familles en difficulté, aux personnes handicapées...).
- organisation, chaque année, du traditionnel repas des cheveux blancs ainsi qu'une distribution d'un colis de Noël pour les Neufchâtellois de plus de 70 ans.

Cette nouvelle commission se compose, actuellement, des membres suivants : Mesdames Amélie LECELLIER, Béatrice LECONTE, Anaïs RAMAGE, Michèle LE LAIN, Marylène MOREAU, Annick GUY, Marie-Josèphe PIEL, Stéphanie BERNARD, Annick CHAUVIN, Sabrina DAGONNEAU et Messieurs Jean-Denis GUIBERT, André GRIMAULT.

Si vous êtes dans le besoin ou que vous connaissez quelqu'un dans le besoin, n'hésitez pas à en parler à l'un des membres de la commission extra-municipale Action Sociale.

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A LA CHALEUR

Comme chaque année à l'approche des épisodes de fortes chaleurs, le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France lancent une campagne d'information et de prévention des risques liés à la chaleur.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

Protégez-vous

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

Évitez l'alcool Mangez en quantité suffisante Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps Donnez et prenez des nouvelles de vos proches Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

En cas d'épisode de forte chaleur, prenez soin de vous et prenez des nouvelles de vos proches, notamment les plus vulnérables.

L'actualité du Parc sur votre commune



► L'ABC de Neufchâtel-en-Saosnois en quelques mots

La synthèse des enjeux

La biodiversité est liée à la diversité des milieux naturels et à leur gestion extensive, raisonnée. Dans son ensemble, et grâce à la présence du massif de Perseigne, la commune de Neufchâtel-en-Saosnois présente une mosaïque d'habitats relativement propice au développement d'une faune et d'une flore variée. Pour maintenir et possiblement augmenter la part de biodiversité et ainsi bénéficier de l'ensemble de ses bienfaits naturels (source de biens et de services), il est essentiel d'adapter nos pratiques actuelles notamment dans les secteurs les plus vulnérables, les secteurs qui ont subi les plus fortes modifications ces dernières années.

Aucune espèce, qu'elle soit animale ou végétale, n'est inutile. Chacune d'entre-elles occupe une place essentielle dans l'écosystème qu'il est primordial de préserver.

Bon à savoir : le livret de synthèse de l'ABC de Neufchâtel-en-Saosnois sera disponible cet été sur le site du Parc, rubrique ABC.

13 grands types de milieux naturels
122 espèces protégées au niveau national
11 espèces protégées au niveau régional ou départemental
161 espèces menacées¹
425 taxons² nouvellement inventoriés
1 529 taxons² recensés dont 1 503 espèces et 26 sous-espèces
3 502 observations naturalistes réalisées (dont 22 contributions de Neufchâtellois)

SUR L'ENSEMBLE DES 7 COMMUNES

20 avis de recherche
14 familles participantes aux Défi-familles (10 interventions au total)
89 répondants au questionnaire sociologique
5 événements pop-up et 2 ateliers participatifs (étude sociologique)
45 animations/interventions (minimum 4 sur chaque communes)
703 participants
184 scolaires accompagnés (3 à 5 interventions par classe)
2 ans de lettres d'actualités mensuelles

¹ Espèces déterminantes ZNIEFF des Pays de la Loire, inscrites sur les directives européennes « Oiseaux » ou « Habitats », inscrites sur une des listes rouges Pays de la Loire ou en raréfaction sur le territoire pour lesquelles le Parc a une responsabilité de préservation. ² Ici, taxon = espèces et sous espèces.

► Devenir observateur de la biodiversité

Dans le cadre de la sensibilisation des habitants aux enjeux du changement climatique, le Parc Normandie-Maine souhaite créer un réseau d'«observateurs de la biodiversité» dans les communes de son territoire.

Les effets du changement climatique ont un impact sur la biodiversité mondiale et locale. Cette prise de conscience des enjeux écologiques est de plus en plus importante dans l'opinion publique, avec des citoyens qui souhaitent être informés, voire devenir acteur dans le travail d'observation de la faune et de la flore. Le Parc naturel régional et Géoparc Normandie-Maine propose donc de monter un réseau d'habitants du territoire autour de l'observation de la biodiversité et de la transmission des données : le réseau des observateurs de la biodiversité du Parc Normandie-Maine.



©PNRNM

L'observateur de votre commune, ça peut être vous !

Le Parc recherche un habitant référent sur votre commune ! Pourquoi pas vous ? Que vous soyez novice ou expert dans l'observation de la biodiversité, votre mission sera de transmettre des photos/vidéos/sons de la faune et de la flore de votre commune, en faisant vos propres déterminations. Cette opération d'observation de la biodiversité durera un an, ponctuée par 4 à 5 sorties de terrain (le week-end) à destination des observateurs afin d'améliorer la culture naturaliste de chacun.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez déposer votre candidature sur le site internet du Parc jusqu'au 15 août 2023 en vous rendant sur l'adresse : <https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/observateurs-biodiversite.html>
La sélection des candidatures se finalisera fin août.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le chargé de mission référent du Parc Normandie-Maine, Morvan Debroize au 02.33.81.98.13.

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. Si vous fumez dans votre voiture, soyez vigilant, les cendres incandescentes peuvent partir depuis une fenêtre ouverte.

- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être sur une terrasse chez soi plutôt qu'en pleine nature, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent s'enflammer.

- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe c'est de travailler loin de la végétation et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse sévère.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr



NUISANCES, PETITS RAPPELS DES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Pour préserver la tranquillité du voisinage et dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores, des horaires précis sont à respecter pour les travaux de tonte et de bricolage bruyant.

Ainsi les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que taille-haies, tronçonneuses, tondeuses, perceuses... sont réglementés par un arrêté préfectoral.

Pour le bien de tous, merci de respecter les horaires réglementaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 19 h 30,
- les samedis : de 9 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 16 h.



MÉMENTO PRATIQUE

Ouverture du secrétariat de Mairie et de l'agence postale :

Les lundis et mercredis de 14h00 18h00, les mardis, jeudi et vendredis de 9h00 à 12h00.

Informations complémentaires :

- sur le panneau d'affichage à la Mairie ;
- sur le panneau d'information lumineux près de la cantine ;
- par mail (secretariat@mairieneufchatel72.fr) ;

Attention : la Mairie et l'agence postale seront fermées du 31 juillet au 15 août 2023 inclus.

Permanence des élus :

Une permanence est assurée par Monsieur le Maire ou un adjoint, les mercredis de 14h00 à 16h00. En dehors de ces horaires, vous pouvez également prendre rendez-vous en contactant le secrétariat de la Mairie (02 43 97 74 15) ou en appelant l'un de ces numéros :

Monsieur le Maire Jean-Denis GUIBERT : 06 70 09 79 08

Monsieur Jean-Paul LEFEVRE, premier Adjoint : 06 70 09 81 41

Madame Amélie LECELLIER, deuxième Adjointe : 06 70 09 79 81

Monsieur André GRIMAULT, troisième Adjoint : 06 70 09 80 38

Madame Claudie MOULARD, quatrième Adjointe : 06 70 09 80 04

Permanence de l'assistante sociale :

Madame Magalie ROYEAU, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois à la Mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 43 31 16 61.

Permanence d'une conseillère numérique :

Madame Eglantine FERRAND assure une permanence les lundis après-midi de 14h00 à 17h30 à la Mairie afin d'aider les usagers en difficulté avec les outils informatiques.

Ramassage des ordures ménagères en porte à porte :

Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mercredis matin même pendant les jours fériés sauf les 1^{er} mai et 25 décembre. En cas de fortes chaleurs, la collecte des ordures ménagères est avancée tôt le matin, il est donc indispensable que les sacs soient sortis la veille au soir.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Toute l'année (sauf jours fériés) : mercredi 14h-17h et samedi 9h-12h et 14h-17h.

 **Les derniers accès s'effectuent 15 minutes avant l'heure de fermeture affichée.**

Un site internet dédié pour vos démarches en ligne :

Depuis le 6 mai 2020, la commune de Neufchâtel est raccordée au site internet service-public.fr. Ce site vous permet de réaliser vos démarches en ligne.

FAITES CONNAISSANCE AVEC VOTRE COMMUNE

Ci-dessous, vous trouverez des extraits d'anciennes circulaires municipales sorties durant le premier mandat de Monsieur Francis CARIS, Maire de la commune de 1971 à 1992.

---\$\$--- FAITES CONNAISSANCE AVEC VOTRE COMMUNE : / ---\$\$\$---

- Savez-vous d'où vient le nom de npre commune ?... JEAN Ier comte du Maine, Baron du Saosnois, fit construire, vers 1173, un chateau fort (probablement aux environs de la "gaudière"). En vieux français, chateau de disait CASTEL, comme ce dernier était neuf, cela a fait NEUF - CHATEL ..

Savez-vous également, qu'en 181 ans, 18 maires ont dirigé les affaires de la commune - VOICI LEURS NOMS :-

I793	ROBELET	Nicolas	Cultiva	1848	JOUAUX	Pierre	F Mar de bêtes
I794	DENIAU	Jean	"	17-09-1865	LAINÉ	Jacques	?
I796	BINET	Jérôme	"	04-09-1870	BRUNET	Pierre	Marc de bois
I797	RUEL	Etienne	cultivat	14-08-1887	BRUNET	Alfred	Aubergiste
I800	JOUAUX	Pierre	Herbager	14-09-1890	FRESNAYE	Fran	March de bois
I821	BAZOGE	Julien	?	12-07-1903	BRUNET	Alfred	Aubergiste
I825	DUBOIS	Jean	?	15-05-1904	FRESNAYE	Cam	Mar de bois
05-09-1830	Jouaux	Pierre	Herbager	12-05-1912	PECQUENARD	A	Notaire
09-02-1835	RIVARD	Nicolas	?	12-10-1913	FRESNAYE	Cam	Mar de bois
15-10-1837	JOUAUX	Pierre F.	Marchand	10-12-1919	MONTHULE	Hono	sabotier
14.10.1843	PINGUET	Eliacim	Notaire	20-10-1921	BOISSEAU	Max	Dire de scie
04-03-1846	RUEL	Pierre	Cultiva	23-09-1961	GOBIN	gaston	cultivateur

Extrait de la circulaire de janvier 1973

FAITES CONNAISSANCE AVEC VOTRE COMMUNE /

Savez-vous que de 1860 à 1910 Neufchâtel exportait 700 à 800.000 paires de sabots, 8000 hectolitres de cidre et fabriquait 500 à 600 pipes .

Savez-vous également que le champ où est construit la maison de repos des soeurs de l'enfant jésus s'appelait le "champ de l'auditoire" appartenait à Mr Jacques CHAPLAIN, tisserand et acheté le 27 Juin 1835 pour la somme de 2500 francs or par Melle RUEL Désirée fondatrice de la maison, en religion Socur Marie de Gonzague.

Extrait de la circulaire de janvier 1972

FAITES CONNAISSANCE AVEC VOTRE COMMUNE /

- Savez-vous que le cimetière se trouvait précédemment autour de l'église.
Le 6 mars 1848, le conseil décide de le transférer à l'emplacement actuel de l'école de garçons, (rue creuse), dans un terrain appartenant à la cure. (17 ares 48). Pour des raisons inconnues, ceci n'eut pas lieu. C'est en 1853, le 12 octobre, que fut acheté a Mr TESSIER Pierre, 33 ares de son pré, dit "pré ses essarts", pour la somme de 1700 francs. Le mur de clôture fut construit par Mr LOTTIN prosper pour 2500 francs. Le transfert des corps se fit à partir de 1860.
- Savez-vous, qu'en 1848, les habitants de la commune étaient très malheureux. Sur 1709 habitants, 800 étaient considérés comme indigents.

Extrait de la circulaire d'avril 1973

UN PEU D'HISTOIRE

Les carburants Ligneux

1940 - prélèvement de bois (occupation allemande) 3 700 000 stères (France)

1944 - 6 000 000 stères

1945 - 5 500 000 stère

Fabriqués avec du bois de taille.

Les usines de carburants de remplacement 1939 1950 :

Le bois peut être liquéfié par réaction avec le monoxyde de carbone et l'eau à une température de 350 à 400° et sous pression de 225 bars en présence de divers catalyseurs. On obtient avec un rendement de 40 à 50 % une huile visqueuse qui peut ensuite être transformée en produit chimique de la même façon que l'on traite le pétrole brut en pétrochimie.

La pyrolyse en décomposition du bois sous l'action de la chaleur en l'absence d'air ou d'oxygène, convertit le bois en charbon de bois, gaz et huile, goudron.

Il y avait à Neufchâtel une usine de ce type à gauche du chantier de la scierie BOISSEAU avec un puits en bordure du chemin de la Noé. Elle occupait la moitié du terrain actuel.

Le 3 septembre 1935, Monseigneur GRENTE évêque du Mans bénit les bâtiments de la nouvelle usine à Neufchâtel fondée par Monsieur Bertrand D'AILLIÈRES dont le directeur était Monsieur Maxime BOISSEAU Maire de la commune de 1921 1961.

Ce texte a été proposé par **Jean Fernandez**. Nous le remercions pour cette contribution. Si vous aussi vous souhaitez nous raconter une anecdote, vos mémoires sur un évènement ou un lieu de la commune, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Vous pouvez envoyer votre texte par mail (secretariat@mairieneufchatel72.fr) ou tout simplement le déposer en Mairie. Nous serons très heureux de publier ces récits d'histoires locales qui ne doivent pas tomber dans l'oubli.

À Bientôt !

Rédigé par la commission communication
Edition Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois 11/07/2023